

ACTION URGENTE

UN JOURNALISTE MENACÉ ET AGRESSÉ PAR DES POLICIERS

Des policiers dominicains ont agressé et menacé un journaliste couvrant une expulsion forcée qu'ils effectuaient dans le nord du pays.

Marcelo Contreras, journaliste, filmait un reportage pour une chaîne de télévision locale le 11 avril tandis que des policiers expulsaient des paysans qui s'étaient établis sur les terres agraires de Los Limones, près de la ville côtière de Nagua (nord du pays). Le responsable de cette patrouille de police est venu vers lui et l'a menacé avec un pistolet, lui demandant d'arrêter de faire son travail. Marcelo Contreras lui a alors dit qu'il ne faisait qu'exercer un droit garanti par la Constitution en recueillant et diffusant des informations sur ces expulsions. Le policier lui a répondu : « Ne me parlez pas de la Constitution, la loi c'est moi, vous les journalistes vous faites vraiment chier, putain ! » Le fonctionnaire lui a arraché sa caméra et l'a arrêté, puis l'a menotté à l'arrière d'une moto ; il l'a tout d'abord amené devant un poste de police de la municipalité d'El Factor, puis plus tard devant l'université de Nagua.

À Nagua, Marcelo Contreras a ensuite été conduit dans un poste de police. Il a été libéré le jour même, après que des journalistes locaux se soient présentés et se soient plaints du placement en détention de leur collègue. Marcelo Contreras n'a jamais été inculpé ni déféré au parquet. Le chef du poste de police de Nagua lui a conseillé de ne pas parler de ce qui lui était arrivé.

Le syndicat national des professionnels de la presse a protesté et déclaré qu'il avait recensé d'autres cas dans lesquels des policiers avaient empêché des journalistes de faire leur travail à Nagua.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités à diligenter une enquête indépendante dans les plus brefs délais sur les policiers ayant appréhendé, menacé et maltraité Marcelo Contreras le 11 avril, et sur toutes les autres allégations de violences policières contre des journalistes ;
- engagez-les à faire en sorte que l'ensemble des policiers responsables de ces agissements soient traduits en justice et immédiatement suspendus de leurs fonctions jusqu'à la fin de l'instruction, qui doit être menée en bonne et due forme ;
- demandez-leur d'agir immédiatement afin de garantir que l'ensemble des journalistes du pays puissent mener leur travail à bien en toute sécurité, sans avoir à craindre de représailles ni de menaces.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 30 MAI 2013 À :

Responsable de la police

Mayor General P.N.
Lic. José Armando Polanco Gómez
Palacio de la Policía Nacional
Av. Leopoldo Navarro #402,
Santo Domingo, République dominicaine
Courriers électroniques :
ayudantedeljefe@hotmail.com

Formule d'appel : *Estimado Jefe de la Policía Nacional, / Monsieur,*

Procureur général

Francisco Domínguez Brito
Palacio de Justicia, Av. Jiménez Moya
esq. Juan Ventura Simón
Santo Domingo
République dominicaine
Courriers électroniques : info@pgr.gob.do
Formule d'appel : *Señor Procurador General, / Monsieur le Procureur général,*
Copies à :

Directeur du Syndicat national des professionnels de la presse

Olivo de León
Courriers électroniques :
sntp_prensa@hotmail.com

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la République dominicaine dans votre pays. (adresse(s) à compléter) :

Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN JOURNALISTE MENACÉ ET AGRESSÉ PAR DES POLICIERS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En 2012, le syndicat dominicain des professionnels de la presse a indiqué que des dizaines de journalistes et d'autres professionnels des médias ont été victimes de harcèlement ou d'agressions physiques. Dans la majorité des cas, les auteurs de ces agissements n'ont pas été traduits en justice.

De nombreuses expulsions forcées sont menées dans tout le pays, en particulier dans le district national et la province de Saint-Domingue. La plupart sont effectuées sans respect des garanties d'une procédure régulière ni consultation des personnes concernées. Le manque de titres de propriété et l'absence de sécurité d'occupation, qui, selon certaines estimations, touche plus de 50 % de la population (75 % dans la province de Saint-Domingue), sont parmi les arguments invoqués le plus souvent par les autorités pour justifier les expulsions forcées. À plusieurs reprises, les forces de sécurité semblent avoir eu illégalement recours à la force au cours d'expulsions forcées ; des personnes ont notamment été tuées ou blessées par balles.

En République dominicaine, la police nationale est responsable de nombreuses violations des droits humains, telles que des homicides illégaux, des actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements, des arrestations illégales et des disparitions forcées ; Amnesty International a décrit ces atteintes dans le rapport intitulé *Shut up if you don't want to be killed. Human rights violations by the police in the Dominican Republic* (AMR 27/002/2011, <http://amnesty.org/fr/library/info/AMR27/002/2011/en>).

Depuis l'élection en mai 2012 du président Danilo Medina, le gouvernement a lancé un processus de réforme de la police dominicaine. En décembre 2012, lors d'une réunion avec des délégués d'Amnesty International, le président Medina a reconnu qu'il était essentiel que cette réforme s'attaque aux nombreuses violations commises tous les ans par la police nationale.

En mars 2013, Amnesty International et plusieurs organisations dominicaines de défense des droits humains ont pris part à une audience se déroulant devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) à Washington (États-Unis), portant sur le droit à la sécurité publique et sur les violences policières en République dominicaine. Pendant l'audience, la CIDH a demandé aux autorités dominicaines de consulter la société civile du pays sur le processus de réforme, afin de garantir que toutes les mesures visant à faire cesser les violations des droits humains commises par la police dans le pays soient mises en œuvre à l'avenir.

Noms : Marcelo Contreras
Genre : homme

AU 101/13, AMR 27/004/2013, 18 avril 2013